

Louis-Claude de SAINT-MARTIN

le Philosophe inconnu

NOUVELLES

PENSÉES SUR L'ÉCRITURE SAINTE*

suivies d'un

ENTRETIEN AVEC MARDOCHÉE VENTURE

publiés pour la première fois d'après
le manuscrit autographe

par Robert AMADOU

Depuis le n° 22 & 23

© Robert Amadou

145. Élie non meilleur que ses pères

III des Rois 19:4. Le mot **תּוֹב**, *tob*, signifie "être bon", mais il signifie aussi "paraître bon". Alors le sens devient simple. Au lieu de dire Je ne suis pas meilleur que mes pères, on peut dire: "Je ne paraît pas aux hommes meilleur que mes pères, je ne leur suis pas plus utile, et ils ne font pas un meilleur usage de mes paroles qu'ils n'en ont fait des paroles de mes prédecesseurs".

146. Raison qui fit descendre les Hébreux en Égypte

Deutér. 26: 5. Vous direz en la présence du Seigneur votre Dieu: "Lorsque le Syrien poursuivait mon père, il descendit en Égypte et il y demeura comme étranger".

Mais pourquoi le Syrien les poursuivit-il, si ce n'est pour l'expiation de Jacob qui avait résisté à l'ange avec lequel il s'était battu ? Car, quoiqu'il en fût béni après le combat, il n'en resta pas moins boiteux, ce qui prouve que la bénédiction n'avait pas épousé la justice.

Il y a aussi à considérer la mesure des iniquités des Amorrhéens qui n'était pas comble (Genèse 15:16).

147. Jurements

Jérémie 12:16. S'ils instruisent mon peuple et qu'ils jurent en mon nom, ... je les établirai au milieu de mon peuple.

Mathieu 5:34. J.-C. défend de jurer en aucune sorte.

Il semble qu'il ne soit réservé qu'à Dieu de jurer par son propre nom. Deutéronome 32:40: Je lèverai ma main au ciel et je dirai: "C'est moi qui vis éternellement".

Ps. 88:36. Dieu n'a juré qu'une fois dans son saint que la race de David demeurerait toujours.

Jérémie 44:26. Il a juré aussi par son saint nom que ce nom ne sera plus nommé à l'avenir par la bouche d'aucun homme juif dans le pays d'Égypte.

148. Tribulations de Jérémie

[Jérémie] 32:4 et 34:3. Il annonce que Sédeïas sera emmené en captivité et que ses yeux verront les yeux du roi de Babylone.

Ézéchiel 12:13 dit que Sédeïas devait être emmené dans la terre des Chaldéens, mais qu'il ne la verrait point.

Lorsque les courtisans du roi de Jérusalem venaient à comparer ces prophéties, quelle défiance ne devaient-ils pas lui donner contre le malheureux Jérémie ? Aussi comment a-t-il été traité ! Ce prophète est un de ceux qui me touchent le plus par l'énorme charge qui lui a été imposée et par les tribulations qu'il a souffertes.

149. Évangile préché à toute la terre

Apocalypse 14:6. Un ange vole par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel pour l'annoncer à toute la terre, à toute nation, à toute tribu, &c.

Les missions des hommes ont pour ainsi dire répandu l'Évangile dans tout le monde, quoique tout le monde n'en ait pas profité; mais quand cela ne serait pas aussi vrai que cela le paraît, l'ange de l'Apocalypse y suppléera. Ainsi la promesse faite par le Messie (Mathieu 24:14 et Marc 13:10) ne peut manquer d'être accomplie.

150. Lion tuant un prophète

III des Rois, 13 [:20-28]. Au sujet de l'homme de Dieu qui vint annoncer à Jéroboam les punitions que Josias exercerait un jour sur les prêtres des hauts lieux.

Un faux prophète le trompe en l'engageant à revenir manger et boire (ce qui lui avait été défendu par Dieu). Un lion le tue et reste à côté de son corps. Le faux prophète va le chercher pour l'ensevelir et n'éprouve aucun mal de la part du lion.

Il semble que le prophète trompeur aurait dû plutôt être puni que le prophète trompé. Mais ce ne sont que nos idées sensibles qui jugent ainsi; nos idées spirituelles nous disent qu'il n'aura rien perdu pour attendre.

151. Bonté attentive de la Divinité

Exode 23:28-29; Deutéronome 7:22. Dieu dit aux Hébreux qu'il ne détruira pas dans une année tous les habitants de la terre qu'il leur a promise, de peur qu'étant réduite en solitude, elle ne se remplisse de bêtes sauvages et malfaisantes.

Juges 3. Le Seigneur laissa vivre plusieurs peuples pour servir d'exercice et d'instruction aux Israélites et à tous ceux qui ne connaissaient point les guerres des Chananéens, afin que leurs enfants apprissent après eux à combattre contre leurs ennemis. C'est pour corriger ce que l'ange avait dit (chap. 2:3): Leurs dieux vous seront un sujet de ruine.

On ne peut guère prendre cela qu'au physique, parce que ces nations étaient elles-mêmes en commerce journalier avec les êtres d'iniquité qui sont le type de ces bêtes et que, par conséquent, les détruire alors en entier, c'eût été un avantage pour les Hébreux. Cependant, il se peut que l'action et la présence des hommes même corrompus contiennent en partie les opérations des êtres pervers et les empêche de se développer entièrement, parce que l'homme, jusqu'à ce qu'il soit identifié par la mort avec l'absolue abomination, conserve toujours un germe de pureté divine fondée sur sa propre origine et sur l'influence des *vertus* spirituelles temporelles agissant dans notre région terrestre. L'absolue abomination et la vie sont incompatibles. C'est quand Juda en fut arrivé à ce degré qu'il se pendit. Alors, si la Divinité avait détruit en une année toutes les nations de la terre promise, elle aurait ôté par là le peu de préservatif qui restait encore en elles contre les débordements du mal; et l'être pervers en personne aurait pu s'y manifester plus ouvertement. Ce sont là les bêtes dont Dieu voulait garantir les Hébreux.

C'est pour le même motif que J.-C. dit (Mathieu 13:30): Laissez croître l'un et l'autre (l'ivraie et le bon grain) jusqu'à la moisson.

FIN

des Nouvelles pensées sur l'Écriture sainte

ENTRETIEN avec
Mardochée VENTURE*
SUR LES CARACTERES HEBRAÏQUES

Le Juif Mardochée Venture, bibliothécaire du roi, m'a dit que dans le Talmud il est fait mention de deux rabbins qui, disputant sur la forme des lettres hébraïques, rapportèrent l'opinion reçue sur les tables de la Loi données par Dieu à Moïse; savoir qu'elle était gravée sur des tables qu'elle perçait d'outre en outre et laissait passer le jour au travers. L'un des rabbins, partisan du caractère samaritain, objectait que si cela était le *samech* et le *mem* final n'auraient plus présenté qu'un trou, parce que l'espace contenu dans le milieu de ces lettres n'aurait plus été lié au continent et eût formé une espèce de table; et qu'au contraire ces lettres n'ayant pas la même forme dans le samaritain n'étaient pas sujettes à cet inconvénient. Le Juif Venture croit trouver là une preuve que le caractère hébreu est le véritable, parce que, si cela n'était pas, les rabbins ne s'en seraient pas ainsi entretenus. Pour moi, je n'y trouve que la preuve de l'opinion qui régnait alors dans l'esprit d'un des rabbins et je n'y vois pas celle de la justesse de cette opinion.

Néanmoins, je suis très persuadé que le caractère carré est le primitif. Je ne veux pas donner pour preuve la régularité de sa forme, mais, en observant ce qui s'est passé sous le roi Josias (Rois 4:12-13 [sic pour IV Rois ch. 22 et 23]), je vois qu'il découvre par le prêtre Helcias l'exemplaire de la Loi qui était resté si longtemps ignoré; je vois qu'affligé des maux que sa négligence et celle de ses ancêtres avaient attiré sur le peuple, il ordonne le rétablissement des cérémonies, qu'il va même dans le pays de Samarie briser les autels des idoles et revenir de là faire la Pâque à Jérusalem avec ceux de Juda et d'Israël qui s'y trouvèrent. Il se peut que dans ce voyage les Samaritains aient pris connaissance

* Titre de notre cru.

du livre de la Loi et qu'ils l'aient même copié, au lieu d'avoir donné le samaritain aux Juifs de Jérusalem, car il paraît par plusieurs passages de l'Écriture, que, depuis la destruction du royaume d'Israël, les rois de Juda prirent soin du peuple qui y demeura et qu'ils l'engagèrent à participer aux fêtes et aux cérémonies qui se faisaient à Jérusalem.

Quant aux médailles frappées, soit sous Salomon, soit sous les princes asmonéens, le Juif Venture prétend que, quoiqu'on on y trouve des inscriptions syriaques, samaritaines ou autres, cela ne prouve point que le samaritain fût en usage pour les choses saintes. Il prétend que la langue hébraïque carrée n'employait ses caractères absolument que pour les objets relatifs au culte, à la doctrine et aux cérémonies saintes, mais que, pour les objets civils et ordinaires, les Juifs employaient les caractères des autres, et il prouve même qu'ils connaissaient les langues étrangères par le verset 26, ch. 18, livre IV des Rois, où les généraux et princes des Juifs demandent à Rabsacès, envoyé par le roi d'Assyrie, de leur parler le syriaque, de peur que le peuple n'entendît ce qui se disait. Le *Zohar* est un meilleur témoignage. Les lettres y sont carrées et on y parle philosophiquement et divinement.

Mais j'aurais à objecter au Juif Venture qu'il paraît là que le peuple juif n'entendait point les langues étrangères, et à lui demander si ce même peuple n'employait pas alors l'hébreu Carré dans tous les usages de la vie. J'ai aussi à lui demander ce qu'il pense de l'ouvrage d'Esdras, qui passe pour avoir rassemblé les débris épars de la Loi et en avoir composé les livres sacrés qui nous sont transmis.

UNE EXÉGÈSE ANTICHRÉTIENNE*

Il explique la prophétie de Daniel, ch. 9 [:25], par Cyrus qu'il dit être le *ducem christum* [sic pour *christum ducem*, le chef Christ ou le prince Messie], qui mourut peu de temps après son édit. Il explique par un enfant ordinaire les passages d'Isaïe, ch. 7: 17 [sic pour 14] et 8: 4 [sic pour 3-4) et 9: 6 [sic pour 5]. Il prend à la lettre tout le chapitre 11, et, parce que les promesses de bonheur, de paix et de sécurité qui y sont faites ne paraissent pas aux yeux de son corps, il rejette l'accomplissement qui en est fait dans J.-C. Il veut qu'on voit tout le peuple revenir des quatre parties du

* Titre de notre cru.

monde et rentrer dans la terre promise (mais il devrait se souvenir que la terre de Judée est trop petite pour contenir tout le peuple juif). Il veut que Jésus-Ch. ait été un cabaliste comme Moïse, Salomon et tant d'autres à qui Dieu a communiqué l'usage de son nom. Il veut qu'ayant cherché à se faire passer pour Dieu parmi le peuple, le Sanhédrin de Jérusalem ait observé la Loi en le faisant mourir; il veut que ce Sanhédrin, composé de 70 personnes, se soit trouvé divisé juste moitié par moitié dans son avis, et que, pour faire pencher la balance, il se soit adressé au Sanhédrin de Worms en Allemagne qui opina à la mort; il veut qu'il ait resté un an et plus en prison; il veut que l'établissement du dimanche en place du sabbat n'ait pour cause que l'opposition des chrétiens aux Juifs; il prétend que, lorsque Joseph mourut en Égypte, il recommanda que l'on portât ses os dans la terre de ses pères, mais que les ennemis qu'il avait en Égypte prirent le cercueil de plomb où était son corps et le précipitèrent dans le Nil; que, lorsque Moïse par ordre de Dieu travailla à la délivrance du peuple hébreu, il se servit de ses puissances cabalistiques pour retirer le cercueil de Joseph du lieu où un Égyptien lui avait dit qu'il était; que, par le moyen d'un mot écrit selon les lois de sa science et jeté dans le Nil, sur-le-champ le cercueil surnagea; que c'est par le même moyen qu'Aaron forma le veau d'or dans le désert et que Moïse le détruisit et le réduisit en poudre; il veut que Salomon ait eu par le même moyen connaissance de la reine de Saba, à qui il envoya de fort beaux oiseaux, parmi lesquels un plus remarquable engagea la reine à le suivre chez Salomon; qu'elle fut trois ans dans son voyage et qu'elle résista aux prières de ses courtisans qui, élevant son royaume au-dessus de tous les autres, voulaient la détourner d'aller visiter Salomon, mais qu'elle fut parfaitement satisfaite de tout ce qu'elle vit et apprit chez ce roi magnifique et savant. (Il ne fait pas attention que Salomon n'avait demandé que la sagesse savante et non pas la

וְקָמַק כָּדוֹשׁ, *kokmak cadosh.*) Il prétend que Jésus-Ch. marcha par les mêmes voies; il ne voit en lui qu'un homme, qui avait des frères selon l'Évangile et selon saint Paul aux Galates. Il m'a dit à ce sujet que la Loi des Juifs les obligeait à consommer le mariage aussitôt qu'il était contracté légalement, tant au civil qu'au religieux; qu'ainsi c'est un mensonge qu'on dise que la Vierge n'avait point connu d'homme.

Il veut que dans l'origine Adam ait été formé androgyne et double, et que ce soit le péché qui l'ait fait devenir divisé dans ses sexes.

MISCELLANEA HEBRAICA *

Le *Jézirah* a été, dit-on, composé par Abraham.

Le *Zohar* par rabbi Siméon fils de Jocai. Venture dit qu'Éli instruisit cet homme et son fils, pendant 14 ans, dans une grotte.

La *Misna* est un recueil de toutes les ordonnances tant civiles politiques que religieuses des Juifs. Elle a été écrite environ cent ans après Jésus-Christ. Le *Zohar* l'avait été cent ans avant cette époque. Le Talmud est double: il y en a un babylonien et un jérusalimitain; c'est un recueil de commentaires sur la *Misna*.

Ils ont, en outre, de grands écrivains: Maïmonide dans le XII^e siècle, Jacob ben Halim, en 1525, auteur de commentaires sur la Bible imprimés en hébreu avec la *Massore*, Abravanel dans les temps voisins du nôtre.

Venture a connu à Livourne un grand rabbin polonais nommé Z(?)apir, qui était fort savant dans la cabale et qui montrait dans une bouteille tout ce que l'on désirait savoir. Il faut pour ces cérémonies un enfant, ou plutôt une femme grosse, parce qu'elle voit par les yeux de son enfant; il faut qu'elle sache l'hébreu, parce que c'est dans cette langue que la réponse se fait; il faut une chambre préparée pour cela, où il n'entre pas de femmes plus de trois ou quatre jours avant. Il faut une table au milieu, sur laquelle on met une nappe blanche et quatre bougies.

Venture a vu, en outre, un fameux rabbin de Jérusalem qui est actuellement établi à Pise et qui vint en France et alla même à Versailles pour y bénir le roi et les princes, selon que cela est recommandé aux Juifs par leur Loi.

Venture explique le verset 9 [sic pour 10], chap. 49, de la Genèse: *Non auferetur sceptrum de Juda, & [Le sceptre ne sera pas enlevé à Juda, &]* par le Sanhédrin de Jérusalem qui a toujours été en possession de sa puissance, lors même de la venue de J.-Chr., puisque c'est ce Sanhédrin qui l'a condamné. Il ne voit pas que le Sanhédrin n'avait alors que le sceptre temporel, pendant que le sceptre spirituel lui fut enlevé pour être transporté

* Titre de notre cru.

aux chrétiens. Il ne voit pas que, pendant le règne des Juifs, ce sceptre temporel n'a pas toujours existé et qu'au contraire le règne spirituel n'en est sorti que lors de la venue de J.-C., puisque, pendant même la captivité de Babylone, il y a eu à Jérusalem des prophètes qui y maintenaient le feu sacré.

Venture va plus loin. Il trouve, d'après les idées rabbiniques, un acrostiche singulier dans ce même verset 9 [sic pour 10], ch. 49.

לא יסור
שבט מיהודה זמתקון מבין רגלו עד כי יבז
שללה נלו

[Le sceptre ne sera pas enlevé à Juda, ni l'autorité à sa descendance, jusqu'à ce que vienne Shilo. = Ieso ne viendra pas comme une tache sale.]

Quel abus de l'esprit !

Venture m'a fait remarquer que le grand nom de Dieu

רֵא ne se trouvait que dans le second chapitre de la Genèse [2: 4] et après la création. Il se trouve, en effet, avec une distinction particulière, dans cet endroit où l'homme est formé de la terre et animé de l'esprit de vie.

Venture m'a fait remarquer que dans l'hébreu ce grand nom était ponctué de deux manières:

Cette manière signifie: **אָדָן** ?

Celle-ci signifie: **הַזְרָבָה** אֶלְהִים

Le tout par le rapport des points.

Ce grand nom n'est que l'expression de l'essence de Dieu et il n'est pas un nom. Par le il exprime le futur; par le *haoua* il exprime le passé et par le *hohé* il exprime le participe présent. (C'est-à-dire Celui qui est, a été et sera.)

CARACTERES SAMARITAINS

Quelques-uns ont cru prouver que le Pentateuque avait été primitivement écrit en caractères samaritains, parce qu'ils ont remarqué que ces caractères samaritains avaient beaucoup de rapports avec les caractères phéniciens, peuple chez lequel le peuple hébreu a habité dès le moment de son élection; ils auraient dû penser que les Juifs ont demeuré encore plus anciennement dans la Chaldée et que, par conséquent, les rapports des caractères du Pentateuque hébreu avec le chaldéen seraient une raison équivalente pour faire croire que ce Pentateuque a été écrit primitivement en hébreu chaldaïque. Quant à l'ancienneté du texte samaritain, il ne faut pas oublier l'histoire de Manassès qui épousa la fille de Sannabalat, prêtre de Samarie, et qui, abandonnant le temple de Jérusalem, en fit bâtir un semblable à Samarie et fit insérer dans le Pentateuque samaritain que c'était dans ce lieu-là qu'il fallait invoquer; ce qui fut répété au Sauveur par la Samaritaine (Jean 4:20).

Il ne faut pas oublier enfin que, dans l'exemplaire samaritain qui nous reste, on voit clairement qu'il n'est qu'une copie de l'hébreu, puisqu'il y a des lettres hébraïques qui y sont parfaitement conservées et qui probablement y ont été mises par mégarde.

Simon ([Richard, *Histoire critique du Vieux Testament*, [1678,] liv. 1^{er}, ch. XII) convient que l'hébreu et le samaritain sont deux copies du même texte; que les Samaritains et les Juifs ont chacun fait des changements et omissions de lettres, telles que les **א** et **ו**, les **ר** et **ר**; que sans les règles de la critique on ne peut rien prononcer; que les Samaritains ont fait plus de changements que les Juifs, jusqu'à transposer des passages pour donner plus de clarté, tels qu'au 42:16 de la Genèse les paroles du 44:22: Il ne pourra point abandonner son père, &c.

Mais il n'en croit pas moins que le caractère samaritain ne soit le plus ancien, et, entre autres preuves, il se repose sur les médailles samaritaines citées par Postel et plusieurs autres savants. On voit sur ces médailles: *Jérusalem la sainte*; ce que les Samaritains n'auraient pas écrit après leur schisme, puisqu'ils s'étaient déclarés ennemis de cette ville et de son temple.

Et puis, lorsque Josias fit sa fameuse Pâque, qu'il alla à Samarie et qu'il admit à la fête nombre d'Hébreux du royaume d'Israël, si ces Samaritains avaient eu alors leur Pentateuque

auraient-ils reçu si bien celui du roi ? Je ne peux donc plus douter que ce Pentateuque samaritain ne soit une copie du Pentateuque chaldéen.

TIHARANGUI OU LE VOYANT

C'est une branche de la hiérarchie sacerdotale chez les Moxes en Amérique. Cette hiérarchie se divise en deux (*Lettres édifiantes*, dixième recueil): la première de charlatans chargés de réciter des prières sur des malades, dont ils se font bien payer; l'autre de ceux qui ont reçu le caractère sacré du sacerdoce, ce qui s'opère par le moyen d'un suc d'herbe très piquant, qu'on leur verse dans les yeux et qui, à ce qu'ils prétendent, leur éclaircit la vue; ce qui fait qu'ils donnent à ces prêtres le nom de *tiharangui* qui, en leur langue, signifie "celui qui a les yeux clairs", c'est-à-dire plutôt le *voyant*. Les

[La fin du manuscrit manque.]